



Remplir et signer un contrat dans Clic'AMAP

1. Se connecter à Clic'amap avec son compte d'amapien.ne (si mot de passe perdu, cliquer sur « Mot de passe oublié ? ») :

2. Pour souscrire un contrat, dans « Mes contrats », sélectionnez « Les nouveaux contrats disponibles » :

Nom	Créateur	Date et heure de début	Date et heure de fin	Outils
Temps d'échange entre AMAP : planning et thèmes 2022	Administrateur région			
Procédure pour la gestion des recus des adhésions - nouveauté...	Super administrateur			



Remplir et signer un contrat dans Clic'AMAP

3. **Souscrire à droite, au contrat qui vous intéresse** : **Attention à la « Date de fin de souscription » car vous ne pourrez pas souscrire par vous-même un contrat au-delà de cette date**

Nom	Paniers obligatoires	Choix identiques	Date de fin de souscription	Lieu de livraison	
Contrat Fromages du 18 janvier au 6 décembre 2022	24	OUI	16/01/2022	Maison des Habitants Romain Rolland	Fin de souscription
Contrat Oeufs du 25 janvier 2022 au 13 décembre 2022	24	OUI	22/01/2022	Maison des Habitants Romain Rolland	Souscrire
Contrat Poulets du 25 janvier 2022 au 13 décembre 2022 bi mensuel	24	OUI	22/01/2022	Maison des Habitants Romain Rolland	Souscrire
Contrat Poulets du 25 janvier 2022 au 13 décembre 2022 mensuel	11	OUI	22/01/2022	Maison des Habitants Romain Rolland	Souscrire

Mentions légales

4. **Indiquez sur la première ligne dans les paniers qui vous intéressent, les quantités désirées (au total 30 œufs dans le cas ci-dessous avec 1 boîte de 6 et 2 boîtes de 12)...**

Contrat : Contrat Oeufs du 25 janvier 2022 au 13 décembre 2022
Lieu de livraison : Maison des Habitants Romain Rolland
Nombre de livraisons plancher/plafond : 24/24
Produits identiques toutes les livraisons amapien : OUI
Déplacement amapien sur date avec/sans livraison : NON
Informations complémentaires : Le consommateur s'engage à ramener la ou les boîte(s) la semaine suivante en vue d'un roulement des boîtes.

Ferme : Ferme de la Rivoire - SUD GRESIVAUDAN
Délai de la ferme : 3 jour(s)
Date de fin de souscription : 22/01/2022
Produits identiques toutes les livraisons paysan : OUI
Mode de report/déplacement :

Copier la première ligne partout

		Œufs Boîte de 6 2,00 €	Œufs boîte de 12 4,00 €
Total :	10,00 €	2,00 €	8,00 €
25/01/2022	10,00	1	2
08/02/2022	0,00	0	0
22/02/2022	0,00	0	0



Remplir et signer un contrat dans Clic'AMAP

5. Puis cliquer sur « Copier la première ligne partout » :

Clic'AMAP Mes contrats www.AMAP Contact Mon compte

Étape 1 - Sélection des quantités

Les nouveaux contrats disponibles > Souscription > Étape 1

Contrat : **Contrat Oeufs du 25 janvier 2022 au 13 décembre 2022**
Lieu de livraison : **Maison des Habitants Romain Rolland**
Nombre de livraisons plancher/plafond : **24/24**
Produits identiques toutes les livraisons amapien : **OUI**
Déplacement amapien sur date avec/sans livraison : **NON**
Informations complémentaires : **Le consomm'acteur s'engage à ramener la ou les boîte(s) la semaine suivante en vue d'un roulement des boîtes.**

Ferme : **Ferme de la Rivoire - SUD GRESIVAUDAN**
Délai de la ferme : **3 jour(s)**
Date de fin de souscription : **22/01/2022**
Produits identiques toutes les livraisons paysan : **OUI**
Mode de report/déplacement :

Copier la première ligne partout

		Œufs Boîte de 6 2,00 €	Œufs boîte de 12 4,00 €
Total :	240,00 €	48,00 €	192,00 €
25/01/2022	10,00	1	2
08/02/2022	10,00	1	2
22/02/2022	10,00	1	2

6. Cliquez sur « Suivant » en bas à droite :

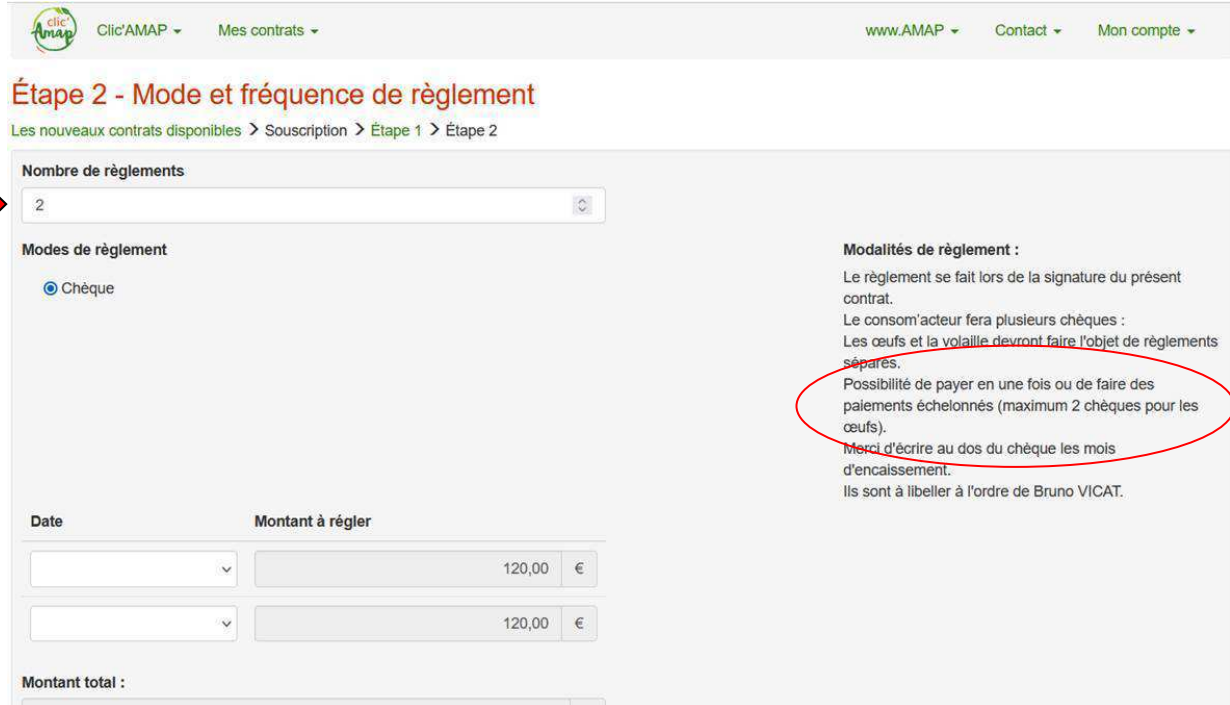
14/06/2022	10,00	1	2
28/06/2022	10,00	1	2

Retour **Suivant**

Mentions légales

Remplir et signer un contrat dans Clic'AMAP

7. Inscrire le nombre de chèques que vous voulez faire dans le cadre des modalités de règlement indiquées à droite (ex : pour les œufs, 1 ou 2 max):



Clic'AMAP Mes contrats www.AMAP Contact Mon compte

Étape 2 - Mode et fréquence de règlement

Les nouveaux contrats disponibles > Souscription > Étape 1 > Étape 2

Nombre de règlements

2

Modes de règlement

Chèque

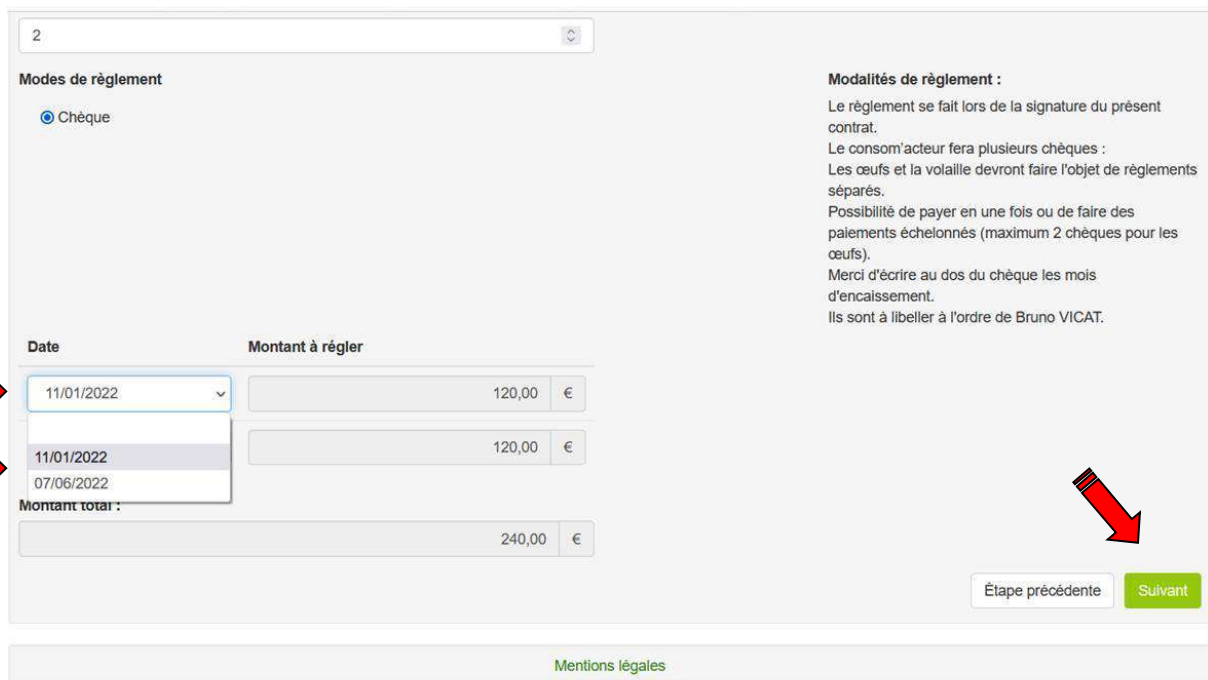
Modalités de règlement :

Le règlement se fait lors de la signature du présent contrat.
Le consommateur fera plusieurs chèques :
Les œufs et la volaille devront faire l'objet de règlements séparés.
Possibilité de payer en une fois ou de faire des paiements échelonnés (maximum 2 chèques pour les œufs).
Merci d'écrire au dos du chèque les mois d'encasement.
Ils sont à libeller à l'ordre de Bruno VICAT.

Date	Montant à régler
<input type="text"/>	120,00 €
<input type="text"/>	120,00 €

Montant total :

8. En face de « Montant à régler », choisir la date de retrait des chèques proposée par le contrat puis cliquez sur « Suivant » en bas à droite :



2

Modes de règlement

Chèque

Modalités de règlement :

Le règlement se fait lors de la signature du présent contrat.
Le consommateur fera plusieurs chèques :
Les œufs et la volaille devront faire l'objet de règlements séparés.
Possibilité de payer en une fois ou de faire des paiements échelonnés (maximum 2 chèques pour les œufs).
Merci d'écrire au dos du chèque les mois d'encasement.
Ils sont à libeller à l'ordre de Bruno VICAT.

Date	Montant à régler
11/01/2022	120,00 €
11/01/2022	120,00 €
07/06/2022	

Montant total : 240,00 €

Étape précédente Suivant

Mentions légales



Remplir et signer un contrat dans Clic'AMAP

9. Votre contrat vous est alors soumis à validation (vérifier les quantités et les montants que vous devez régler) :

 Clic'AMAP ▾ Mes contrats ▾ www.AMAP ▾ Contact ▾ Mon compte ▾

Validation juridique de mon contrat

Les nouveaux contrats disponibles > Souscription > Étape 1 > Étape 2 > Validation juridique de mon contrat

Merci de valider votre engagement en bas de page pour confirmer votre contrat. Sans cette confirmation votre contrat ne sera pas pris en compte.

1 sur 6 Zoom automatique ▾

CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Pour un panier de Oeufs fermiers

Contrat Oeufs du 25 janvier 2022 au 13 décembre 2022

dans le cadre de l'AMAP Les Paniers de Rolland

Le présent contrat est signé entre :
Madame/Monsieur : Yvan Berthon
Récipiant

10. Il ne vous reste plus qu'à cocher les cases « J'accepte les termes de mon contrat juridique » et « Je confirme avoir pris connaissance de la Charte des AMAP » en bas à gauche puis « Valider » en bas à droite :

Article 8 : Litiges

En cas de litige relatif à l'application ou à l'interprétation du présent contrat d'engagement, il sera fait appel, en premier lieu, à la médiation du Réseau des AMAP de rattachement de l'AMAP s'il en existe un sur le territoire de l'AMAP.
En cas d'échec de la médiation, l'article 7 du présent contrat d'engagement s'appliquera de plein droit.
Les tribunaux compétents pourront alors connaître de tout litige persistant.

Fait à FONTAINE le 18/01/2022

L'amapien.ne Yvan Berthon	Le/La Paysan.ne Bruno VICAT
------------------------------	--------------------------------

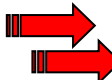
J'accepte les termes de mon contrat juridique

Je confirme avoir pris connaissance de la **Charte des AMAP**

Une fois validé, ce contrat juridique reste disponible au format PDF dans "Mes contrats existants" : l'impression du contrat n'est pas nécessaire.

Étape précédente Valider

Mentions légales





Remplir et signer un contrat dans Clic'AMAP

11. Pour visualiser les contrats auxquels vous avez souscrit, sélectionnez « Mes contrats existants » dans « Mes contrats » :

Mes contrats existants

Afficher 20 éléments

Nom	Date d'inscription	Date de modification	Paniers obligatoires	Choix identiques	Date de fin de souscription	Outils
Contrat Fromages du 18 janvier au 6 décembre 2022	18/01/2022		24	OUI	16/01/2022	
Contrat Oeufs du 25 janvier 2022 au 13 décembre 2022	18/01/2022	18/01/2022	24	OUI	22/01/2022	

Affichage de l'élément 1 à 2 sur 2 éléments

Mentions légales

12. L'icône rectangulaire verte dans « Outils » à droite, vous permet de visualiser le contrat que vous avez signé.

13. Voilà, ça c'est fait (pensez à vous déconnecter)

